

ATTESTATION DE VENTE D'UN BATIMENT ASSAINI PAR UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Document à remplir par le vendeur et le notaire chargé de la vente du bien après la signature de l'acte authentique de vente et à retourner au SPANC dans les meilleurs délais.

Communauté de Communes de Sèvre & Loire - SPANC

Siège intercommunal-espace sèvre 1 place Charles de Gaule 44330 Vallet Tel : 02 51 71 75 71

Mail: spanc@cc-sevreloire.fr

Ce document décharge le vendeur de ses obligations de réhabilitation de l'assainissement non collectif en cas de nonconformité de l'installation.

Je soussigné (es), Mme/ M (noms et prénoi	ms)
Ancien propriétaire du bien situé Sur la commune de	
Atteste(nt) avoir cédé cette propriété à :	
	re de l'acte authentique faisant l'objet d'une procédure notariée d
Ce bien sera occupé par le(s) nouvel(s) ac	cquéreur(s) :
□Non si non, prévu à la location ? □oui □Autres (préciser)	□non
Pour valoir ce que de droit,	
A	Le
Signature du vendeur	Cachet et signature du notaire chargé de la vente